

Pour faciliter votre parcours de formation à l'Université de Nantes, 2 services sont à votre disposition :

- le service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS) pour la préconisation des aménagements pédagogiques nécessaires,
- le relais handicap pour faciliter la coordination et la mise en œuvre des aménagements pédagogiques

Vous pourrez alors, en fonction de vos besoins, bénéficier de dispositions particulières adaptées à votre situation comme :

- des aménagements de la scolarité (exemple : faire une année en 2 ans),
- des aménagements d'examen (exemple : une majoration du temps d'épreuve),
- des aides humaines (exemple : tutorat pédagogique),
- des aides techniques (exemple : outils informatiques adaptés).

Pour cela, n'attendez-pas !

Faites-vous connaître auprès de ces services dès maintenant en renvoyant le coupon réponse ci-dessous.

---

### COUPON REPONSE

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

E-MAIL : .....

TEL : .....

DATE DE NAISSANCE : .... / .... / ....

INSCRIT A (UFR, IUT,...) : .....

LOCALISATION (Nantes, La Roche-sur-Yon, Saint-Nazaire) : .....

ETUDES ET NIVEAU SUIVIS A LA RENTREE : .....

DEFICIENCE OU MALADIE :

Déficiência motrice (préciser si vous utilisez un fauteuil roulant ou autre) :

Déficiência visuelle (persistant après correction optique) :

Déficiência auditive (préciser le degré de surdité) :

Autre (si affection longue durée) :

A retourner sous pli fermé confidentiel au :

Relais handicap de l'Université de Nantes / Maison des services universitaires

110 Bd Michelet - BP32238 - 44322 Nantes Cedex 3

Tél. 02 40 37 10 36 - courriel : stephane.brunat@univ-nantes.fr